

Avis au public
EAU/AUT/19/0652

obeler
fenneng:beetebuerg:
hunchereng
näerzeng

eis gemeng

(en application de l'article 24, § 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau)

Renouvellement de l'autorisation EAU/AUT/16/0622 concernant la reconstruction de l'OA 284 (OH 24bis) enjambant le cours d'eau « Kälbaach » à Noertzange

Il est porté à la connaissance du public que l'Administration de la gestion de l'eau a été saisie d'une demande d'autorisation No. EAU/AUT/19/0652 de la part de l'Administration des ponts et chaussées, division de la voirie de Luxembourg dans le cadre du renouvellement de l'autorisation EAU/AUT/16/0622 concernant la reconstruction de l'OA 284 (OH 24bis) enjambant le cours d'eau « Kälbaach » à Noertzange.

La commune de Bettembourg en a été informée par courrier du 18 juillet 2019.

Fait à Bettembourg, le 23 juillet 2019.


Jessica LOEVEN
Secrétaire Communal p.d.


Josée LORSCHÉ
Bourgmestre p.d.

